

Allocution canadienne à la Première Commission

Voici l'allocution prononcée par Mme Peggy Mason, ambassadrice au désarmement, devant la Première Commission, le 16 octobre 1990.

Nous vivons actuellement une période de grands espoirs et d'attentes sans précédent. La Guerre froide est terminée. Le processus de désarmement entre les superpuissances et dans le contexte plus global des relations Est-Ouest se poursuit à un rythme qu'aucun d'entre nous n'aurait pu imaginer il y a à peine quelques années. Des États dont les relations ont été pendant des décennies marquées par la méfiance et les soupçons sont maintenant engagés dans un dialogue constructif et dans des négociations susceptibles de déboucher sur une coopération mutuellement avantageuse et une plus grande sécurité pour tous les peuples grâce à un niveau d'armement considérablement moins élevé.

Je crois que la dynamique actuelle nous permet, si toutes les parties continuent à faire preuve de la volonté voulue, de profiter des négociations en cours pour semer d'autres jalons importants sur la voie du désarmement et établir un véritable climat de confiance et de coopération entre les États en cause.

Malheureusement, certaines difficultés ou situations continuent à faire obstacle à notre recherche d'un monde où ne pèserait plus la menace de conflits armés ruineux. L'agression brutale de l'Irak contre le Koweït, État souverain membre des Nations Unies, est particulièrement alarmante. En plus des conséquences tragiques de l'invasion, un mépris aussi flagrant des règles les plus fondamentales auxquelles sont assujetties les relations internationales neutralise les efforts visant à stopper l'accumulation destructive d'armements et nuit à l'établissement d'une paix juste et durable dans cette région agitée de notre planète.

D'autres situations inquiétantes font contraste avec l'évolution positive des relations Est-Ouest. Le Canada trouve particulièrement alarmante la prolifération des armes modernes et de leurs vecteurs. L'introduction d'armes chimiques, biologiques et nucléaires ainsi que d'armes conventionnelles de plus en plus sophistiquées dans certaines régions, particulièrement celles

caractérisées par des tensions politiques chroniques, ne peut qu'exacerber les courses régionales aux armements et, en dernière analyse, menacer l'avenir des peuples dont ces armes devaient protéger les intérêts.

De l'avis du Canada, les États des régions où persistent des tensions doivent avant tout s'efforcer de trouver des règlements négociés à leurs différends ainsi que des moyens de renforcer la confiance mutuelle. Une telle démarche offre aux populations touchées de véritables perspectives de sécurité. L'acquisition d'armes nouvelles et sophistiquées, par contre, ne fait que contribuer à une course aux armements coûteuse et augmenter le risque de mort et de destruction.

À cet égard, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a souligné, dans sa déclaration à la 45^e Assemblée générale des Nations Unies, le 26 septembre dernier, l'importance pour les parties aux pourparlers sur la réduction des Forces armées conventionnelles en Europe de prendre des mesures garantissant que les armes visées par cette entente ne contribuent pas à alimenter des conflits potentiels ailleurs dans le monde.

Nous croyons que si la Commission veut remplir son rôle unique et irremplaçable, elle devra, au cours des prochaines semaines, tenir pleinement compte des réalités, positives et négatives, dont j'ai fait état. La délégation du Canada aimerait tout particulièrement que nos délibérations reconnaissent des progrès importants réalisés actuellement dans les domaines du contrôle des armements et du désarmement. Comme il reste encore toutefois beaucoup à faire, il faudrait également encourager les États en cause à redoubler d'effort en vue de prendre rapidement des mesures encore plus spectaculaires. De plus, nous



Ambassadrice au désarmement Peggy Mason (au centre) en compagnie de M. Jai Pratap Rana, président de la Première Commission (à gauche) et M. Sohrab Kheradi, secrétaire de la Première Commission (à droite) à la 45^e session de l'AGNU.

devrions chercher à encourager l'examen de mesures de contrôle des armements et de désarmement dans les régions où aucun progrès important n'a encore été accompli.

J'aimerais exposer brièvement le point de vue du Canada sur l'évolution récente de certains dossiers dans le domaine des négociations sur le contrôle des armements et le désarmement.

Le Canada félicite les États-Unis et l'Union soviétique pour la persévérance qu'ils ont montrée lors des négociations du traité START qui permettra de réduire considérablement les arsenaux d'armes nucléaires stratégiques des deux pays. La signature et l'application prochaines de ce traité permettront de franchir un grand pas dans le processus de désarmement nucléaire. Le Canada se réjouit de voir que les États-Unis et l'Union soviétique se sont engagés à poursuivre leur démarche au-delà du traité START I et à entreprendre des négociations sur un traité START II qui permettrait de réduire davantage l'arsenal nucléaire des superpuissances.

Pour ce qui est des essais nucléaires, le Canada constate avec satisfaction que les États-Unis et l'Union soviétique ont conclu des protocoles de vérification pour les traités de 1974 et de 1976 et que ces derniers seront bientôt ratifiés.